

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 06 JUIN 2024

Date de convocation : 05 juillet 2024

Date d'affichage : 05 juillet 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers votants : 14

Etaients présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, BRIARD, DURAND formant la majorité des membres en exercice.

Etaients absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à M SECRETAIN, Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M GREBERT

Etaients absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M CHOLET est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme CHATELLIER

DELIBERATION N°2024-2-044 : Demande de subvention

Par délibération n°2024-2-036 du 06 juin 2024, le Conseil municipal a attribué aux associations communales et extérieures les subventions au titre de l'année 2024.

Une nouvelle demande de subvention a été reçue de l'association Malicorne Surf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer une subvention de 1 500,00 € à l'association Malicorne Surf,

DIT que cette dépense est prévue à l'article 65748 du budget communal,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Didier CHOLET

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 12 juillet 2024

Le Maire,

Michèle MOISAN